



Fermeture du greffe municipal Coronavirus - Covid19

Chers habitants,

Au vu de la situation actuelle, nous vous informons qu'à partir de lundi 16 mars 2020 et jusqu'à nouvel avis :

***Le greffe ne sera ouvert que sur rendez-vous pour
les urgences uniquement***

Une permanence téléphonique sera assurée :

Lundi et mardi matin de 08 :00 à 12 :00

Jeudi après-midi de 14 :00 à 17 :00

et

vous pourrez nous contacter par mail à l'adresse :

controle.habitants@dully.ch

Nous remercions les parents des enfants scolarisés de respecter les consignes émises par ENJEU.

Nous invitons les personnes de plus de 65 ans et celles souffrant déjà d'une maladie à respecter scrupuleusement les directives émises par la Direction générale de la santé du Canton de Vaud. Si vous avez besoin d'aide ou d'assistance durant cette période, n'hésitez pas à contacter le contrôle des habitants durant les heures de permanences téléphoniques afin que nous puissions nous organiser au mieux pour vous aider.

La propagation du virus COVID 19 est très rapide en Suisse. Le nombre de cas double tous les 2 jours. Afin de ralentir au maximum sa propagation, il est impératif que tout le monde respecte les directives émises par nos autorités.

Nous vous remercions tous très sincèrement de choisir d'adopter ces comportements, cela permettra de protéger toute personne qui aura besoin du système de santé dans ces prochaines semaines, que cette personne soit atteinte du COVID 19 ou qu'elle ait une autre maladie.

Le greffe municipal